

A.T.C
Société par actions simplifiée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 101 Avenue des longues pièces
62231 COQUELLES

LES SOUSSIGNES :

1/ Monsieur Romain PICHON,
Né le 19 Novembre 1992 à Boulogne sur mer (62),
Demeurant 44 Rue Martyn – 62100 CALAIS.

2/Monsieur Valentin-Florin CHETRARU,
Né le 8 Avril 1987 à Bacau (Roumanie),
Demeurant 233 Route de Guines – 62340 ANDRES.

À l'issue de la signature des statuts de la Société **A.T.C**, le 16 Janvier 2026, au siège social, ont désigné les premiers dirigeants de la Société.

A cet effet, les associés ont décidé ce qu'il suit :

I - NOMINATION DU PRESIDENT

Les associés nomment en qualité de Président de la Société :
Monsieur Romain PICHON, demeurant 44 Rue Martyn – 62100 CALAIS.

Pour une durée illimitée.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le Président déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS DU PRESIDENT

Le Président va exercer ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre V des statuts.

III - REMUNERATION DU PRESIDENT

En rémunération de ses fonctions, le Président aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

A Coquelles
Le 16 Janvier 2026.

M. Romain PICHON

Faire précéder la signature de la mention « Bon pour acceptation de mes fonctions de Président ».

BON POUR ACCEPTATION DE MES FONCTIONS DE PRÉSIDENT



M. Valentin-Florin CHETRARU

